Département : Haute-Loire.

# EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC

## n°2025.02.15

Séance du 08 Avril 2025

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

Date de la convocation :

- en exercice

15

01 Avril 2025

- présents

13

- excusées

L'an deux mil vingt cing le huit avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire.

Présents: Caroline DI VINCENZO, Maire, Éric PETIT, Véronique JANUEL, Yves DARLES, Adjoints.

Françoise GUERRIERI, Didier LHOSTE, Yvette CHOL, Christian FAUVET, Éric GROS, David RODRIGUES, Stéphanie BLANCHARD, Marie-Laure FAYARD, Boris RIGAUDON, Conseillers.

Excusées: Jocelyne MONTET, Coralie RAVEL

Éric GROS a été nommé secrétaire

#### Objet de la délibération :

### Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 Budget local commercial n°05803

Le Conseil Municipal,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 du budget local commercial,

Constatant que le compte administratif 2024 du budget local commercial présente :

Un excédent de fonctionnement de clôture de

7 766.08 €

Décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

7 766,08 €  0,00 €  7 766,08 €
0,00 € <b>7 766,08 €</b>
7 766,08 €
7 766,08 €
4 478,94 €
4 478,94 €
4 478,94 €
4 478,94 €
4 478,94 €
- 4 000,00 €
0,00 €
7 766,08 €
5 821,06 €
1 945,02 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait conforme au registre.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le 09 Avril 2025 et publication le 09 Avril 2025

#### AR Prefecture

043-214300584-20250408-DEL\_2025\_02\_15-DE Reçu le 09/04/2025